Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 035-213502313-20261029-68_2026-DE

Département d'Ille-et-Vilaine - Canton de Bain-de-Bretagne

C O M M U N E

de

P O L I G N É

2 Rue du Tertre Gris

- 35 320 -

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an DEUX MILLE VINGT SIX le 29 OCTOBRE à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Poligné, sous la présidence de **Monsieur Jean-François GUYOMARD, Maire**.

Nombre de Conseillers :	
en exercice :	**15**
présents :	**13**
votants :	**15**

PRÉSENTS : JF. GUYOMARD - A. MEHAT - B. LECUE - C. MARCAULT – A. LEBRETON - S. LE SAOUT - G. THOMAS - I. MOISON - JM. PINARD – N. JOLIVEL – V. ROUSSEAU - C. ALLAIN – JA. RAMAGE
REPRESENTÉS : JL. BOSSE pouvoir à JM. PINARD,
J. HODY pouvoir à C. ALLAIN
EXCUSES :

A. MEHAT a été élue secrétaire de séance

Date de convocation : Le 23/10/2026

DÉLIBÉRATION N° 68-2026 : CONVENTION DE SERVITUDES POUR OUVRAGES SOUTERRAINS PARCELLE ZP119 AVEC ENEDIS

M. LECUE, adjoint au maire, présente aux membres du Conseil Municipal, la convention de servitudes pour les ouvrages souterrains sur la parcelle ZP119, proposée par Enedis, pour le projet de bornes de recharge Fastned. La convention fixe les modalités d'exercice des servitudes liées au passage d'une canalisation souterraine sur la parcelle.

Après échange et discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Valide** la convention de servitudes pour les ouvrages souterrains ZP119, proposée par Enedis.
- **Mandate** M. le Maire pour signer la convention.

Fait et délibéré à Poligné

Le / la secrétaire de séance

Le Maire,
Jean-François GUYOMARD